



Que faire de nos déchets?

L'Express du 25/09/2003
Guerre des déchets à Valréas
par Richard de Vendeuil avec Sarah Brethes

Le maire de la petite commune de Drôme provençale veut implanter un centre de retraitement et de stockage en plein vignoble des Papes. Vignerons et riverains protestent

Une colline d'helvétien, chapeauté d'un cailloutis quaternaire, disent les géologues. Une butte en relief d'une cinquantaine de mètres au-dessus de la plaine, ajoutent les géographes. En quelques mois, le site de Barriol, sur la commune de Valréas (Vaucluse), enclave des papes en Drôme provençale, est devenu l'épicentre de toutes les expertises.

En arrière-plan, le bras de fer que se livrent la municipalité du député maire (UMP) Thierry Mariani et, pour l'essentiel, les viticulteurs du Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône. Objet du litige: les 55 magnifiques hectares, au cœur de l'AOC côtes- du-rhône-villages, que l'élu souhaite récupérer pour y implanter un centre de traitement et de stockage de déchets. Géré par la société Delta Déchets, déjà installée à Orange, celui-ci aurait une capacité de traitement de 90 000 tonnes. «Démessuré par rapport aux besoins locaux», font valoir les opposants. Inquiets de voir converger aux abords de cette station verte de vacances, plus connue pour sa chapelle des Pénitents- Blancs et son tour de ville que pour sa zone industrielle, une noria de poids lourds, mais aussi des effluves venus d'ailleurs, ils montent au créneau. D'autant que, de projet de station d'épuration à Bagnols-sur-Cèze en déviation routière à Châteauneuf-du-Pape, le vignoble est un peu partout en première ligne.

«Comme d'habitude, on veut bien du progrès, mais pas chez soi»

Au registre des pollutions accompagnant, selon ses détracteurs, la réalisation du complexe, les risques encourus par la nappe phréatique ou les dangers d'écoulements incontrôlés provoqués par l'enfouissement des déchets. Faut-il y voir la conséquence d'un dossier ficelé dans la précipitation? Mariani le conteste: «On en parle depuis six mois et les enquêtes publiques ont eu lieu de juin à juillet.» L'argument ne convainc pas le Syndicat des Portes de Provence

(Sypp). L'instance inter-départementale, regroupant élus venus du sud de l'Ardèche, du nord de Vaucluse et de la Drôme, déplore ne pas avoir été associée à l'élaboration du dossier. «Le Sypp réfléchit depuis des années, ironise Mariani. Sa proposition de créer, entre Nyons et Valréas, une unité de traitement de 8 000 tonnes impliquait une usine d'incinération à Montélimar. Est-ce la solution, vu l'image des incinérateurs?»

L'implantation, qui serait visible du château de Grignan, haut lieu touristique, est vécue comme une atteinte directe non seulement à l'appellation, menacée localement de déclassement, mais aussi à un patrimoine dont l'identité doit beaucoup au paysage viticole alentour, comme s'en inquiète Jean-François Siaud, conseiller général PS de Grignan et maire de la commune voisine de Taulignan.

8 000 signatures pour la pétition des opposants

«Notre projet n'y changera rien», affirme Mariani, arguant du précédent que constitue l'installation, il y a une quinzaine d'années, de l'autre centre Delta Déchets, situé sur l'aire de l'AOC châteauneuf-du-pape. «Les vigneron classés n'ont pas bougé», observe-t-il. «A l'époque, nous avions des possibilités d'expansion sur les coteaux», rétorque Christian Paly, président des Vignerons des Côtes du Rhône. In vino veritas?

Mariani a beau minimiser la mobilisation estivale, la pétition de l'Association de défense du patrimoine de l'enclave et des pays de Grignan (Adpeg) a réuni plus de 8 000 signatures et conforté la fronde. «Comme d'habitude, on veut bien du progrès, mais pas chez soi», s'agace le député maire. Reste que chacun se perd en conjectures sur sa démarche. Intérêt fiscal par apport à la commune d'un supplément de taxe professionnelle? Intérêt particulier pour accompagner le projet d'une société animée, dit-on, par un dirigeant proche de l'UMP? «Des insinuations sans fondement venant du lobby viticole», répond Marie-Laure Grangeon, PDG de Delta Déchets. Intérêt personnel? Exaspéré par ce dernier propos, Mariani vient d'attaquer devant les tribunaux, pour diffamation, «cette calomnie», relayée par un journal.

De son côté, le conseil général de la Drôme a émis un vœu s'opposant au projet, celui de Vaucluse pourrait faire de même. Pour autant, le député maire n'en démord pas. Son entourage parle - «off» - du comportement «faux-cul» de ces élus qui signent des motions pour se donner bonne conscience, mais négocieraient en sous-main avec Delta Déchets. Ambiance.

C'est dans ce contexte que le préfet rendra sa décision sur l'extension du POS nécessaire à la mise en œuvre du chantier projeté. Elle devrait intervenir après remise du rapport des commissaires enquêteurs, sans doute fin septembre. Mais, déjà, les vigneron menacent: ils créeront leur propre liste pour les régionales s'ils ne sont pas entendus.